

clac
CÍRCULO

de
lingüística
aplicada a la
comunica
ción

TRANSPARENCE ET OPACITÉ DU DISCOURS JURIDIQUE

Boulogne-sur-Mer

Université du Littoral Côte d'Opale

5 au 9 Juillet 2005

<http://www.univ-littoral.fr/appcoll.htm>

Date limite d'envoi de résumés: Décembre 2004

Langues officielles/official languages : Français - Anglais / French - English

Organisé sous l'égide du CERCLE, équipe VolTer (Vocabulaire, Lexique et Terminologie) et du LARJ (Laboratoire de Recherches Juridiques) – Université du Littoral – Côte d'Opale, en collaboration avec Clarity .

Comité organisateur

Co-présidents : Anne WAGNER , Maître de Conférences, Université du Littoral – Côte d'Opale, et Prof. Joseph KIMBLE, President and Membership Secretary of Clarity, Thomas M. Cooley Law School

Membres :

Nicole Fernbach, Juricom, Inc. et Centre International de Lisibilité, Inc.

Edward Caldwell, Statute Law Society and Law Commission for England and Wales

Olivier Carton, Membre du Laboratoire de Recherches Juridiques, Chargé d'enseignements, Université du Littoral – Côte d'Opale

Secrétariat de la conférence :
Catherine Wadoux et Monique Random
17, rue du Puits d'Amour
B.P. 751
62321 Boulogne-sur-Mer Cédex
Responsable Gestion site Web : Samuel Adam

Comité du programme

Co-présidentes : Anne WAGNER, Maître de Conférences, et Nicole Fernbach, jurilinguiste

Membres :

Ross Charnock, Université Paris 9 – Dauphine
Jan Engberg, Aarhus School of Business
Sophie Cacciaguidi, University of Galway
Lawrence Solan, Brooklyn Law School
Maurizio Gotti, University of Bergamo et CERLIS
Vijay K. Bhatia, City University of Hong Kong et GILD MMC
Danièle Bourcier, CNRS, Paris II
Lionel Levert, Ministère de la Justice du Canada
Stefania Dragone-Birocchi, Commission Européenne
William Lutz, Rutgers University, Camden, New Jersey
Christopher Balmford, Private Practice, cleardocs

Mots clés :

Droit, Langue du droit, Langage clair et simple, Traduction juridique, Rédaction juridique et législative, Multilinguisme juridique, Rédaction de Common Law et de droit civil, Simplification, Lisibilité, Accessibilité, Conception de documents, Rédaction assistée par ordinateur.

Durée des communications : 30 - 40 minutes.

Appel à communications

Le discours juridique est à la fois un mélange d'histoire, de tradition, de règles et de formes. Ce mélange résulte de conventions, d'une crainte du changement et de l'influence de notions de prestige qui peuvent être abusives. La transcription dans la pratique juridique est également influencée par le respect des règles d'écriture et des usages acquis. Cela conduit à opacifier l'application de la règle de droit non seulement pour le profane, mais également pour la communauté juridique elle-même. Existe-t-il des solutions ? Peut-on et doit-on y remédier ? Ce congrès international sera l'occasion de voir comment les différentes disciplines linguistiques peuvent éclairer la nature du discours juridique - verbal ou écrit -, et de proposer des solutions afin de le rendre plus lisible. Les conférenciers présenteront les dernières recherches et théories en la matière avec des exemples pratiques pour aider à la compréhension du discours. Seront également évoqués les programmes d'application ainsi que les recherches internationales sur le sujet dont l'objectif est la simplification du discours juridique.

Thèmes principaux de la conférence. Séances plénières (français et anglais)

Pour une langue du droit simple : évolution historique. Causes de la complexité et ses remèdes. Comment surmonter les obstacles et produire des textes clairs ?

Les outils de la clarté : les meilleures pratiques en rédaction juridique. L'influence de la technologie. L'apprentissage et l'enseignement de la rédaction et de la langue juridique – aspects professionnels

La langue courante dans un contexte multidisciplinaire (droit, linguistique, sémiotique, communications, graphisme)

La clarté dans la langue du prétoire : le performatif ; les décisions judiciaires et directives au jury ; questions d'égalité sociale

Droit civil et Common Law – Deux conceptions différentes de la clarté ?

Tables rondes (français et anglais)

L'expansion internationale du réseau de la lisibilité juridique

Historique du mouvement pour la lisibilité du droit, sa portée, ses enjeux théoriques et incidences pratiques

Le droit multilingue et la recherche de la clarté en traduction et en rédaction

Exigences pour le résumé

Les résumés ne devront pas excéder 400 mots. Ils pourront inclure des références mais aucune bibliographie.

Les résumés devront être envoyés en langue anglaise même si la communication a lieu en français. En cas de difficulté, avertir pour que le résumé soit traduit par nos soins.

Date limite d'envoi : Décembre 2004

Décision officielle : Février 2005

Boulogne-sur-Mer 2005: Transparence et opacité du discours juridique. *Círculo de lingüística aplicada a la comunicación* 18, 2004, 44-46.

Universidad Complutense de Madrid, ISSN 1576-4737, <https://revistas.ucm.es/index.php/CLAC>.

Publié: 12 mai 2004

Mis au jour pdf: 22 mars 2023